

**BURKINA-FASO**

**SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE**



**Autorité de Régulation  
de la Commande Publique**

---

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE  
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019**

---

**AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRIE DE MEGUET**

N° Réf : 81/19/TAK/ARCOP/2020

**GROUPEMENT SYNEX - CMC**



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

[csynex@yahoo.fr](mailto:csynex@yahoo.fr) /[dossyov@yahoo.fr](mailto:dossyov@yahoo.fr) /[secretariat@synexconsulting.bj](mailto:secretariat@synexconsulting.bj)

**SOMMAIRE**

I.	LETTRE INTRODUCTIVE .....	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS .....	10
	<b>3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DE LA PRM PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....</b>	<b>10</b>
	<b>3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE .....</b>	<b>11</b>
	3.2.1. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante .....</i>	<i>11</i>
	3.2.2. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission.....</i>	<i>12</i>
	3.2.3. <i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	<i>12</i>
	<b>3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES.....</b>	<b>13</b>
	3.3.1. <i>Echantillonnage.....</i>	<i>13</i>
	3.3.2. <i>Phase de préparation du marché .....</i>	<i>14</i>
	a- Contrôles préliminaires d'ordre général .....	14
	b- Préparation du marché .....	14
	3.3.3. <i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	<i>15</i>
	a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu .....	15
	b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu.....	15
	c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu	15
	d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu.....	15
	e- Dossier d'appel à concurrence.....	16
	f- Présentation des offres.....	16
	g- Réception des offres.....	16
	h- Ouverture des offres.....	17
	i- Evaluation des offres et attribution.....	17
	j- Approbation des travaux de la CAM .....	18
	k- Signature et approbation du Contrat de marché.....	18
	3.3.4. <i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché.....</i>	<i>18</i>
	a- Réception et règlement du marché.....	18
	b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu .....	18
	3.3.5. <i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	<i>18</i>
	<b>3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES</b>	<b>18</b>
	<b>3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE.....</b>	<b>18</b>
IV.	ANNEXES .....	19

## **ABREVIATIONS ET SIGLES**

**AC** : Autorité Contractante  
**AOOA** : Appel d'Offres Ouvert Accéléré  
**AOO** : Appel d'Offres Ouvert  
**AOR** : Appel d'Offres Restreint  
**ARCOP** : Autorité de Régulation de la Commande Publique  
**CAM** : Commission d'Attribution des Marchés  
**CC** : Consultation de Consultant  
**CCAG** : Cahier des Charges Administratives Générales  
**CCAM** : Commission Communale d'Attribution des Marchés  
**CCAP** : Cahier des Clauses Administratives Particulières  
**CCTP** : Cahier des Clauses Techniques Particulières  
**DAC** : Dossier d'Appel à Concurrence  
**DAO** : Dossier d'Appel d'Offres  
**DC** : Demande de Cotation  
**DCF** : Demande de Cotation Formelle  
**DCNF** : Demande de Cotation Non Formelle  
**DG-CMEF** : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers  
**DMP** : Direction des Marchés Publics  
**DPA** : Demande de Proposition Allégée  
**DPro** : Demande de Proposition  
**DPx** : Demande de Prix  
**DR-CMEF** : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers  
**ED** : Entente Directe  
**EDS** : Entente Directe Spécifique  
**ISA** : International Standard Audit  
**MI** : Manifestation d'Intérêt  
**N/A** : Non Applicable  
**ORD** : Organe de Règlement des Différends  
**PI** : Prestation Intellectuelle  
**PPM** : Plan de Passation des Marchés Publics  
**PRM** : Personne Responsable des Marchés  
**TDR** : Termes de Référence  
**TTC** : Toutes Taxes Comprises  
**UEMOA** : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

**LETTRE INTRODUCTIVE**

---

## I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2019 de la Mairie de MEGUET a été marquée par la passation de **26 marchés publics** pour un montant global de **126 299 793 FCFA** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **03 marchés publics d'une valeur globale de 25 031 539 FCFA**, soit un taux de représentativité de **11,53 %** en termes de volume des marchés et **19,81 %** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
<b>Total Marché</b>	26	126 299 793	03	25 031 539	11,53	19,81

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et de la structure en charge du contrôle à priori au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



**Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO**  
**Mandataire du Groupement SYNEX-CMC**  
**Associé Gérant SYNEX Consulting SARL**

**LETTRE D'OPINION**

---

## II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

**A**

**Monsieur le**

**Maire de la Commune de MEGUET**

**A**

**Monsieur le**

**Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la  
Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire **2019**.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2019 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

### **Opinion de l'auditeur**

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<b><u>Commentaires</u></b>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 28% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>La totalité des marchés communiqués par l'autorité contractante a été passée selon des procédures peu ou non compétitives (DC, CC, DCNF, EDS). (cf. détail au point 3.2.3)</i>
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	<i>environ 07 irrégularités par rapport au code des marchés publics</i>

	<b>Commentaires</b>
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	« <b>14 cas de non conformités</b> par rapport au code des marchés publics».
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés, aucune anomalie n'a été relevée
Sur le respect des délais	Le contrôle sur les délais n'a révélé aucune anomalie. (cf. point 3.3.5).

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

**Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021**



**Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO**  
**Mandataire du Groupement SYNEX-CMC**  
**Associé Gérant SYNEX Consulting SARL**

## **SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS**

---

### III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation de la PRM et de la structure en charge du contrôle à priori pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

#### 3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DE LA PRM PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

---

##### 3.1.1. Mise en place de la PRM

*R1 à R3*

##### Observation

Sur la base des entretiens réalisés avec certains acteurs de la mairie (cf. liste de présence), il est ressorti que le poste de la PRM est exercé par le Secrétaire Général de ladite Mairie. Il occupe ce poste par défaut car la Commune est confrontée à une insuffisance de ressource financière pour un recrutement supplémentaire.

La mission a donc relevé que le poste de la PRM est occupé par une personne qui ne dispose pas d'acte de nomination.

##### Recommandation

La mission recommande de régulariser ce vide juridique en prenant un acte administratif pour la nomination de la PRM.

##### 3.1.2. Organisation de la PRM

*R4 à R10*

##### Observations sur la PRM

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID et l'arrêté 2017\_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents), la mission a relevé les anomalies ci-après :
  - Une faiblesse dans le stockage des documents archivés est à relever et se matérialise par une forte insuffisance du matériel d'archivage tels que les armoires de stockage, bacs, palettes... ;
  - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure ;
- ✓ Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles de la Mairie de MEGUET tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.

- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), il convient de relever que l'AC ne dispose pas d'un dispositif efficace de suivi de la mise œuvre du PPM. Il n'y a pas de preuve de réunion relative au suivi des processus de la commande publique, ni la tenue d'un fichier des marchés. Cependant, nous relevons l'existence d'un registre qui ne nous renseigne pas sur l'exhaustivité des offres reçues sous revue. Aussi, ce registre est tenu avec des sauts de pages. Cette situation n'est pas de nature à garantir une transparence totale dans les procédures de passation des marchés.
- ✓ Sur l'élaboration et la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017\_393), la mission n'a enregistré aucune preuve de transmission des états d'exécution mensuels consolidés du PPM à la structure chargée du contrôle.
- ✓ Non élaboration des statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue (art 9 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID).

### **Recommandations**

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à:

- L'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures d'archivage recommandé par les textes en vigueur ;
- L'archivage électronique des pièces liées aux marchés ;
- La mise en place d'un manuel de procédures sur la passation des marchés ou à défaut, l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP;
- La tenue d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception, les PVs de réunions des organes et les registres côtés, paraphés et sans ratures ;
- L'élaboration de statistiques sur les marchés passés et exécutés ;
- L'élaboration et la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM.

## **3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE**

---

### **3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante**

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

### **3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission**

#### **Observations**

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 28%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

#### **Pièces d'ordre général**

- La preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori.
- Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM ;
- Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget.

#### **Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché**

- Courriers déchargés des convocations avec les membres du comité restreint (marchés 2 et 3) ;
- Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction Régionale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DR-CMEF) (cf. marché 1) ;
- Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'Autorité Contractante (cf. Marché 1) ;
- Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants ;
- Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM (cf. marché 1) ;
- Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (cf. marché 1) ;
- Preuve de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI (cf. marché 2)
- Procès-verbal de négociation pour les PI (cf. marché 2) ;
- Décharges des lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (cf. marché 2) ;
- Courrier de notification/Bordereau d'envoi des contrats aux titulaires pour enregistrement ;
- Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens).

#### **Recommandation**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

### **3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue**

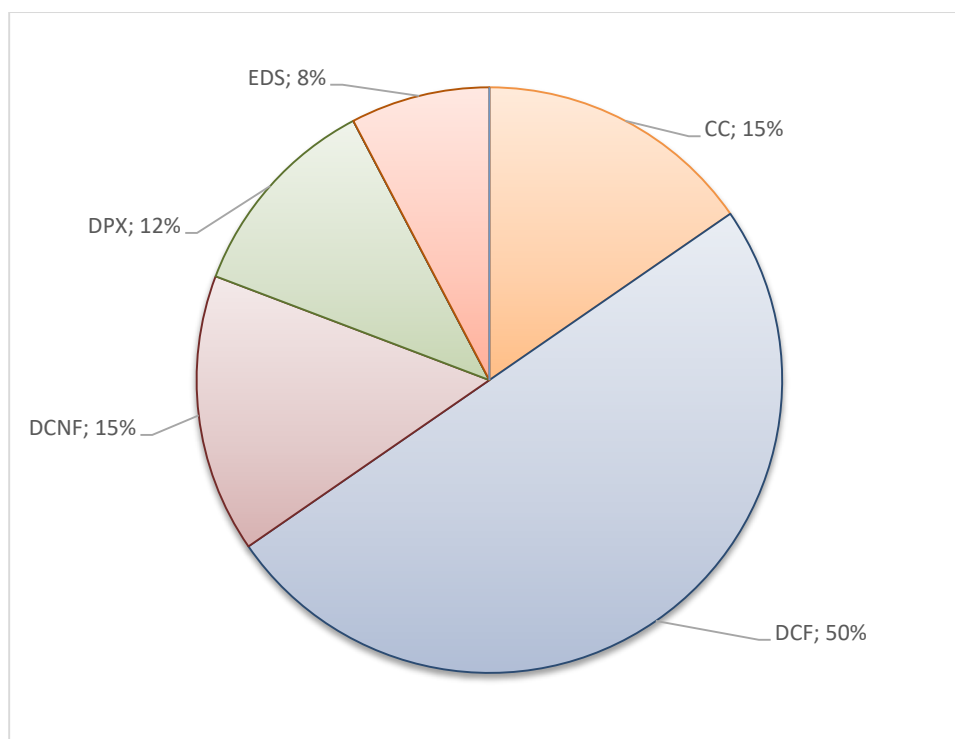
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

#### **Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure**

Procédures	Nombre	%
DC	13	50
CC	4	15
EDs	2	8
DCNF	4	15
DPX	3	12
Total	26	100

**Source : Nos travaux.**

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu’au cours de l’exercice 2019, l’autorité contractante a utilisé la demande de cotation (DC) pour passer 65% de ses marchés publics. Rappelons que la procédure d’appel d’offres ouvert qui est la règle n’a pas été utilisée au titre de l’année 2019.

### 3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

#### 3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l’échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
DPX	1	16 506 539
DC	1	8 025 000
CC	1	500 000
Total sélectionné	3	25 031 539

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
Total communiqué	26	126 299 793
%	11,53	19,81

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur Trois (03) marchés d'une valeur globale de **25 031 539FCFA**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés a été présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

### **3.3.2. Phase de préparation du marché**

#### *a- Contrôles préliminaires d'ordre général*

#### **R1 à R8**

#### **Observations**

La mission a relevé :

- L'absence de l'avis du comité chargé de l'examen du PPM ce qui est contraire aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté 2017\_393. En effet, la session relative à la réunion du comité se tient, mais n'est pas assorti d'un rapport relatif à leur avis ;
- L'absence de preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori ;
- L'absence des preuves d'expressions de besoins des services bénéficiaires conformément aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté 2017\_393. En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM.

#### **Recommandations**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- Publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur ;
- Interpeller le comité chargé de l'examen du PPM à transmettre de façon formelle leur avis sur le projet de PPM. (Exiger la transmission du rapport du comité chargé de l'examen du PPM)

#### *b- Préparation du marché*

#### **R9 à R11**

Rien à signaler

### **3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation**

*a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu*

**R12 à R16**

Non applicable

*b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu*

Non applicable

*c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu*

**R22 à R23**

Non applicable

*d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu*

**R24 à R33**

#### **Observations d'ordre spécifique**

La mission a relevé :

- Mode d'identification des fournisseurs consultés par l'Autorité Contractante dans les cas des procédures allégées non clairement établi en violation de l'article 72 du décret 2017-049;
- Conditions de déroulement de la procédure non respectées pour les marchés de Prestations intellectuelles (Art 68 du décret 2017\_049)
  - Absence de preuve d'envoi de lettres d'invitation accompagnée des TDR à au moins trois (03) personnes ;
  - Non constitution d'un comité restreint pour la sélection du consultant ;
  - Absence de preuve de négociation avec le titulaire pressenti (défaut de PV de négociation)
- Mode d'identification des fournisseurs consultés par l'Autorité Contractante dans les cas des procédures allégées non clairement établi (art 68 du décret 2017\_049) ;
- Absence dans le dossier de consultation pour le marché de prestation intellectuelle des TDR, des lettres d'invitation indiquant les critères de sélection et leur mode d'application et le projet de marché (Art 66 du décret 2017\_049) ;
- Absence dans le dossier de consultation pour le marché de prestation intellectuelle, des TDR, des lettres d'invitation indiquant les critères de sélection et leur mode d'application et le projet de marché (Art 66 du décret 2017\_049)
- Dans le dossier du marché N°CO-MEG/11/02/04/00/2019/00011 relatif au Suivi-contrôle des travaux de construction de trois (03) salles de classes au Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEEP) de MEGUET, la mission a relevé l'absence des pièces suivantes :
  - PV d'évaluation des offres ;
  - Lettres d'invitations déchargées adressées aux soumissionnaires ;
  - Les preuves de transmission des offres des 03 soumissionnaires à l'AC ;
  - Preuve de la tenue d'une rencontre du comité restreint d'évaluation des offres.

En conséquence, nous pouvons conclure que l'attribution du marché 2 n'a pas respecté les conditions de déroulement de la procédure pour les prestations intellectuelles.

#### **Recommandations**

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller :

- A ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes soient choisis dans un répertoire de fournisseurs agréés et d'instaurer une rotation entre fournisseurs de façon à faire participer tous les candidats potentiels ;
- Au respect des conditions de déroulement de la procédure pour les prestations intellectuelles ;
- A la transparence dans la conduite des travaux de passation des marchés.

*e- Dossier d'appel à concurrence*

**R36 à R46**

**Observation**

Absence dans le dossier de consultation pour le marché de PI, des TDR, lettres d'invitation indiquant les critères de sélections et leur mode d'application et le projet de marché (Art 66 du décret 2017\_049) (R39)

**Recommandation**

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'élaboration des TDR pour les marchés de PI.

*f- Présentation des offres*

**R49 à R53**

**Observation**

La mission a relevé l'absence des actes d'engagement dûment signé par le représentant légal dûment habilité dans les offres des soumissionnaires des marchés (2 et 3) contrairement aux dispositions de l'article 94 du décret 2017\_049.

**Recommandation**

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à la prise en compte dans la présentation des offres, d'un acte d'engagement dûment signé par le représentant légal dûment habilité.

*g- Réception des offres*

**R54 à R56**

**Observations d'ordre spécifique**

La mission a relevé une défaillance dans la tenue du registre ou liste des offres réceptionnées. Ce qui ne permet pas de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception de toutes les offres (Art 94 du décret 2017\_049). En effet, les offres des marchés 2 & 3 de l'échantillon ne sont pas inscrites dans le registre d'enregistrement des offres réceptionnées.

### **Recommandation**

La mission recommande à l'autorité contractante de mentionner les informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émargée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres conformément aux dispositions en vigueur.

#### *h- Ouverture des offres*

### ***R57 à R70***

### **Observation d'ordre général**

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- Absence de la mention des plis reçus hors délais dans le PV d'ouverture des plis (art 97 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID) ;
- Absence au niveau du PV d'ouverture des offres de la mention de la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque pli, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre contrairement à l'article 98 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID ;
- Les pièces obligatoires des offres des soumissionnaires ne sont pas paraphées par les membres de la commission et ce en violation de l'article 98 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID.

### **Recommandation**

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect des dispositions en vigueur en ce qui concerne :

- les conditions d'ouverture des offres relatives à la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque pli, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés de travaux et de fournitures. Celles-ci devront être transcrites de façon littérale dans le PV d'ouverture des offres ;
- la mention dans le PV d'ouverture des informations sur les plis reçus hors délai. En effet, même si l'autorité contractante a constaté l'absence de plis reçus hors délai, mention doit être faite dans le PV conformément aux textes en vigueur.
- le paraphe des pièces obligatoires des offres des soumissionnaires par les membres de la commission d'attribution des marchés.

#### *i- Evaluation des offres et attribution*

### ***R71 à R91***

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des offres des soumissionnaires et de la fiche de synthèse de délibération des marchés soumis à son appréciation.

j- Approbation des travaux de la CAM

**R92**

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des offres des soumissionnaires et de la fiche de synthèse de délibération des marchés soumis à son appréciation

k- Signature et approbation du Contrat de marché

**R93 à R100**

La mission n'a relevé aucune insuffisance au niveau de la signature et de l'approbation des contrats de marchés soumis à son appréciation.

**3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché**

a- Réception et règlement du marché

**R101 à R121**

Rien à signaler

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

**R122 à R125**

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

**3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue**

La mission n'a relevé aucune insuffisance par rapport au respect des délais.

**3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES**

---

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Travaux	Travaux de construction de trois (03) salles de classe au Centre d'Eveil et d'Education Prescolaire de Méguet	16 506 539	Oui	Oui

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission a effectué un déplacement in situ et n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique des travaux réalisés.

**3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE**

---

L'autorité contractante n'a enregistrée aucune plainte au titre de l'année 2019 selon les informations reçues.

#### **IV. ANNEXES**

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante\_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiches d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

**Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique**

Listes des marchés communiqués

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du titulaire	Nom du titulaire	Montant
1	LC N°CO-MEG/09/01/09/00/2019/00001	09/02/2019	Fournitures de carburant au profit de la mairie et des CSPS	DC	F	BN	00002271X	TOTAL BURKINA SA	6 398 550
2	MARCHÉ N°CO-MEG/11/01/09/00/2019/00002	09/05/2019	Acquisition de recharge de bouteilles de gaz butane au profit des CSPS de la commune de Méguet.	DC	F	BN	00000781Z	SODIGAZ APC, 01 BP 1936 Ouagadougou 01	1 006 500
3	Marché N°CO-MEG/11/10/04/00/2019/00003	05/06/2019	Travaux de réfection de l'école de Kougdoughin au profit de la commune de Méguet	DC	T	BN	00062086V	WEND SONGDA SERVICES,09 BP : 286Ouaga 09	4 297 484
4	Marché N°CO-MEG/11/02/04/00/2019/00004	19/06/2019	Formation des conseillers municipaux et des Conseils Villageois de Développement (CVD) sur les enjeux de la décentralisation	CC	PI	PTF	00114363Y	Etude formation et Gestion (E.FO.GEST), 01 BP :1487 Ouaga 01	473 550
5	Marché N°CO-MEG/11/02/04/00/2019/00005	19/06/2019	Formation des commissions permanentes sur leur rôle et responsabilités	CC	PI	PTF	00114363Y	Etude formation et Gestion (E.FO.GEST), 01 BP :1487 Ouaga 01	473 550
6	Marché N°CO-MEG/11/02/04/00/2019/00006	19/06/2019	Formation des conseillers municipaux, des Conseils Villageois de Développement (CVD) et des agents de l'administration communale sur l'élaboration du budget participatif	CC	PI	PTF	00114363Y	Etude formation et Gestion (E.FO.GEST), 01 BP :1487 Ouaga 01	389 550
7	Marché N°CO-MEG/11/01/02/00/2019/00007	21/06/2019	Acquisition de fournitures scolaires au profit de la CEB de Méguet	DPX	F	BN	00100200D	ALIA DISTRIBUTION, 01 BP :4793 Ouaga 01	16 027 200

8	Marché N°CO- MEG/11/03/02/00/2019/00008	28/06/2019	Travaux de construction de trois (03) salles de classe au Centre d'Eveil et d'Education Présoolaire de Méguet.	DPX	T	PTF + BN	00019625 P	GBS/KONGOMBO Kourita Mohamed, 12 BP :105 Ouaga 12	16 506 539
9	Marché N°CO- MEG/11/01/04/00/2019/00009	28/06/2019	Acquisition de matériels médico-techniques pour les CSPS et des kits pour agents SFR au profit de la commune de Méguet	DC	F	BN	00088693J	MELFICE SYSTEMS SARL, 10 BP :13866 Ouaga 10	1 609 500
10	Marché N°CO- MEG/11/01/04/00/2019/00010	28/06/2019	Acquisition autres sources d'énergie au profit des CSPS de la commune de Méguet	DCNF	F	BN	00088693J	MELFICE SYSTEMS SARL, 10 BP :13866 Ouaga 10	524 800
11	Marché de prestations intellectuelles N°CO-MEG/11/02/04/00/2019/00011	28/06/2019	Suivi-contrôle des travaux de construction de trois (03) salles de classe au Centre d'Eveil et d'Education Prescolaire (CEEP) de Méguet	CC	PI	BN	00024212R	SILGA Philippe (TECHNI-PLAN), 06 BP :9959 Ouaga 06	500 000
12	MARCHÉ N°CO- MEG/11/01/09/00/2019/00012	25/07/2019	Fourniture decarburant au profit de la commune de Méguet	ED	F	BN	00002271 X	TOTAL BURKINA SA, 01 BP 21 Ouagadougou 01	2 000 000
13	Marché N°CO- MEG/11/01/04/00/2019/00013	03/09/2019	Acquisition de matériels spécifiques pour la CEB, des imprimés spécifiques pour les CSPS et des consommables informatiques pour le foncier rural.	DC	F	BN	00091432Y	BASNEERE COMMERCE INTERBNATIONAL Sarl, 06 BP :9546 Ouaga06	4 570 600
14	Marché N°CO- MEG/11/01/02/00/2019/00014	03/09/2019	Acquisition et livraison sur sites des vivres pour la cantine scolaire au profit des écoles de la commune de Méguet.	DPX	F	BN	00003046G	AFRIQUE COMMERCE et REPRESENTATION, 01 BP :1560 Ouaga 01	45 347 442
15	Marché N°CO- MEG/11/01/09/00/2019/00015	03/09/2019	Acquisition de médicaments et de	ED	F		00000785T	CAMEG FADA, 01 BP :4877 Ouaga 01	1 400 000

			consommables médicaux au profit des CSPS de la commune de Méguet.						
16	Marché N°CO-MEG/11/01/04/00/2019/00016	17/09/2019	Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Mairie, des CSPS et du foncier rural de la commune de Méguet	DC	F	BN	00082739N	WENDIMMI BUSINESS CENTER (WBC) Tel : 70 06 12 46	1 744 560
17	Marché N°CO-MEG/11/01/04/00/2019/00017	21/10/2019	Acquisition de valeurs inactives au profit de la commune de Méguet	DCNF	F	BN	00099454H	Entreprise "FATIM SERVICE"/SANOU CLOTILDE 04 BP:8144 Ouaga 04	500 000
18	Marché N°CO-MEG/11/01/04/00/2019/00018	06/11/2019	Acquisition de produits d'entretien ménager au profit des CSPS et de la Mairie de la commune de Méguet.	DC	F	BN	00003759G	IR « INTER-REALISATIONS » 01 BP:2408 Ouaga 01	1 013 000
19	Marché N°CO-MEG/11/01/04/00/2019/00019	22/10/2019	Acquisition de matériels informatiques au profit du foncier rural et de la mairie de Méguet.	DC	F	BN	00100200D	ALIA DISTRIBUTION 01 BP:4793 Ouaga 01	8 025 000
20	Marché N°CO-MEG/11/01/04/00/2019/00020	06/11/2019	Entretien et réparation de véhicule à deux (02) des CSPS de la commune de Méguet	DC	F	BN	00062086V	WEND SONGDA SERVICES 09 BP :286 Ouaga 09 Tel : 70 02 74 20	3 191 806
21	Marché N°CO-MEG/11/01/04/00/2019/00021	06/11/2019	Entretien et réparation des bâtiments des CSPS de la commune de Méguet	DCNF	F	BN	0071835P	TEEGAWENDE SERVICES Tel : 73 93 56 89	380 000
22	Marché N°CO-MEG/11/01/04/00/2019/00022	06/11/2019	Acquisition de véhicule à deux (02) roues au profit de la mairie et du foncier rural de Méguet.	DC	F	BN	000057269Z	l'Entreprise « RUN-SERVICES » Tel : 70 27 84 38	3 150 000
23	Marché N°CO-MEG/11/10/04/00/2019/00023	06/11/2019	Travaux de refecton du CEG de Méguet au profit de la commune de Méguet.	DC	T	BN	00062086V	WEND SONGDA SERVICES 09 BP :286 Ouaga 09	1 688 037

24	Marché N°CO-MEG/11/01/04/00/2019/00024	25/11/2019	Acquisition de matériels et mobilier de bureau au profit du foncier rural de la commune de Méguet.	DC	F	BN	000057269Z	'Entreprise « RUN-SERVICES » Tel : 70 27 84 38	1 490 000
25	Marché N°CO-MEG/11/01/04/00/2019/00025	25/11/2019	Entretien et réparation du matériel informatique au profit de la commune de Méguet.	DCNF	F	BN	00088673N	RESSOURCES BUREAUTIQUES SARL Tel : 76 64 65 40	496 500
26	Marché N°CO-MEG/11/01/04/00/2019/00026	10/12/2019	Acquisition de fournitures scolaires complémentaires au profit de la CEB de Méguet.	DC	F	BN	00099454H	Entreprise "FATIM SERVICE" 04 BP:8144 Ouaga 04	3 095 625

**Liste des marchés sélectionnés**

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du titulaire	Nom du titulaire	Montant
1	Marché N°CO-MEG/11/03/02/00/2019/00008	28/06/2019	Travaux de construction de trois (03) salles de classe au Centre d'Eveil et d'Education Prescolaire de Méguet.	DPX	T	PTF + BN	00019625 P	GBS/KONGOMBO Kourita Mohamed, 12 BP :105 Ouaga 12	16 506 539
2	Marché de prestations intellectuelles N°CO-MEG/11/02/04/00/2019/00011	28/06/2019	Suivi-contrôle des travaux de construction de trois (03) salles de classe au Centre d'Eveil et d'Education Prescolaire (CEEP) de Méguet	CC	PI	BN	00024212R	SILGA Philippe (TECHNIPLAN), 06 BP :9959 Ouaga 06	500 000
3	Marché N°CO-MEG/11/01/04/00/2019/00019	22/10/2019	Acquisition de matériels informatiques au profit du foncier rural et de la mairie de Méguet.	DC	F	BN	00100200D	ALIA DISTRIBUTION 01 BP:4793 Ouaga 01	8 025 000

**Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées \_ Tableau d'incomplétude**

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché	IDPX	2CC	3DC	Total obtenu	Total attendu	% d'incomplétude
					(b)	(a)	(1-b/a)
N° dans l'échantillon=====>							
<b>Pièces d'ordre général</b>							
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA				1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu				1	1	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales				1	1	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures				0	0	0%
5	Plan de passation des marchés exercé sous revue				1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés dont les montants prévisionnels sont supérieurs aux seuils communautaires				0	0	0%
7	Preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori				3	3	0%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM				0	1	100%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget				0	1	100%
<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>22%</b>
<b>Pièces spécifiques à chaque marché</b>							
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	1	0	1	2	3	33%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	0	N/A	N/A	0	1	100%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	1	N/A	N/A	1	1	0%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	1	N/A	N/A	1	1	0%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	1	N/A	N/A	1	1	0%
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	1	0	0	1	3	67%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	0	N/A	N/A	0	1	100%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	1	0	1	2	3	33%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	1	1	1	3	3	0%
20	PV d'ouverture des offres	1	1	0	2	3	33%
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	1	1	1	3	3	0%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	1	0	1	2	3	33%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	0	N/A	N/A	0	1	100%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
28	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	1	N/A	N/A	1	1	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	N/A	0	N/A	0	1	100%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	N/A	N/A	0	0	1	100%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/A	1	N/A	1	1	0%

Groupement SYNEX - CMC

32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/A	0	N/A	0	1	100%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	N/A	0	N/A	0	1	100%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	1	3	3	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	0	0	0	3	100%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	3	3	0%
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	3	3	0%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
42	Eventuels avenants au contrat	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	0	N/A	N/A	0	1	100%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	1	N/A	N/A	1	1	0%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	0	N/A	N/A	0	1	100%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	1	1	1	3	3	0%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/A	1	N/A	1	1	0%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	1	3	3	0%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	1	3	3	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
52	Caution de l'avance de démarrage	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
53	Caution de bonne exécution	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>		<b>18</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>40</b>	<b>58</b>	<b>31%</b>
<b>Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)</b>							
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	1	1	0	2	3	33%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	N/A	0	0	0	2	100%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>20</b>	<b>15%</b>
<b>Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures</b>							
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
64	Plans de recollement	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
65	PV de réunion de chantier	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

Groupement SYNEX - CMC

<b>67</b>	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	0			<b>0</b>	<b>1</b>	<b>100%</b>
<b>68</b>	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	0			<b>0</b>	<b>1</b>	<b>100%</b>
	<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>100%</b>
	<b>TOTAL =====&gt;</b>	<b>19</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>64</b>	<b>89</b>	<b>28%</b>

**Annexe 3 : Fiche d'audit sur la matérialité physique et vues photographiques pour la matérialité physique du marché**

**Fiche d'audit de la matérialité physique**

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liés à la matérialité physique</i>	La majorité des pièces nécessaires pour le constat physique est disponible
R2	<i>Réalité physique</i>	Ouvrage existant (confère vue photographique)
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution 4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques 4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges 4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Coherence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Rien à signaler
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

**Vue photographique**



**Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées**





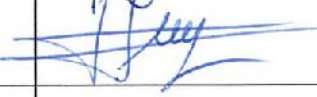
# SYNEX-CMC

## LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

**Objet :** Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

**Nom de l'autorité contractante :** Mairie de Meguet

**Date :** 16/12/2020

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	KABORE B. Christophe	Mairie	Comptable	78-95-96-40	
2	MANDE S. Claude	Mairie	PRM	70-40-69-06	
3	TIENTORE A KARIN	Synex	Auditeur	76587308	
4					
5					
6					
7					